LES RACINES DU GLOBALISME ESCLAVAGISTE

ET COMMENT Y REMÉDIER

Par VALÉRIE BUGAULT

3 PARTIES

1

Nos **sociétés politiques** articulées autour du **parlementarisme** et de la **séparation des pouvoirs** organisent un ANTI-ÉTAT. Elles sont initialement ANTI-DÉMOCRATIQUES.

2

COMMENT les **banquiers commerçants** ont **capté**, **perverti** et **centralisé** la MONNAIE.

3

L'**AVENIR POLITIQUE** et **DÉMOCRATIQUE** repose entièrement sur la **capacité collective** des peuples à REPRENDRE EN MAIN le **double phénomène MONÉTAIRE et POLITIQUE**.

PARTIE **1**

L'**INEXISTENCE DÉMOCRATIQUE** initiale, **cachée**,
s'est cristallisée et transformée
en une inexistence démocratique **apparente**
avec **l'avènement des institutions européennes**
sous DOMINATION AMÉRICAINE.

L'ORGANISATION POLITIQUE DE L'ÉTAT

VB

ORGANISATION POLITIQUE DE L'ETAT

POUVOIR
LÉGISLATIF

FAIRE les LOIS

POUVOIR
EXECUTIF

VEILLER à la BONNE EXÉCUTION des LOIS VOTÉES

AUTORITÉ
JUDICIAIRE

INTÉGRÉE au POUVOIR EXÉCUTIF (SIÈGE et PARQUET)

ORGANISATION POLITIQUE DE L'ETAT

POUVOIR LÉGISLATIF

↓

FAIRE les LOIS

POUVOIR EXECUTIF

↓

VEILLER à la BONNE EXÉCUTION des LOIS VOTÉES

AUTORITÉ JUDICIAIRE

↓

INTÉGRÉE au POUVOIR EXÉCUTIF (SIÈGE et PARQUET)

TOUS LES POUVOIRS sont concentrés **DANS LES MAINS DES PARTIS** POLITIQUES **vainqueurs aux élections législatives**.

Le **POUVOIR MONÉTAIRE** **N'EST PAS PRIS EN COMPTE** dans cette organisation politique.

Le **RÉGIME POLITIQUE**
fondé sur le **PARLEMENTARISME**
est en réalité fondé
sur les **PARTIS POLITIQUES**.

LES PARTIS POLITIQUES : CORPS INTERMÉDIAIRES SUBVERSIFS DE L'ÉTAT

PARTIS POLITIQUES	=	SÉDUCTION DES MASSES	+	COLLECTE DE FONDS
PARTI POLITIQUE	=	FILTRE DES INTÉRÊTS DIVERGENTS TRAVERSANT UNE COLLECTIVITÉ	=	FILTRE ORIENTÉ PAR LA NÉCESSITÉ DE **COLLECTER DES CAPITAUX**

Les partis **NE PERMETTENT PAS**
une représentation politique effective
des **différents intérêts**
- nécessairement variés et divergents,
éventuellement contradictoires –
qui traversent la collectivité humaine formant un **ETAT**.

L’ÉLU

VB

L'ÉLU,

REND DES COMPTES à son **DONNEUR D'ORDRE :**
SON PARTI POLITIQUE de RATTACHEMENT,
qui lui permet d'être élu.

RAPPEL

Le parti politique **N'EST PAS** le relai des intérêts divergents qui traversent un état politique **MAIS DE SON PROPRE INTÉRÊT.**

Séduction des masses + **Collecte de fonds**

Les PARTIS AGISSENT COMME DES FILTRES et comme des interprètes vis-à-vis des intérêts qui traversent une société.

L'ÉLU est une ÉMANATION des INTÉRÊTS de son PARTI POLITIQUE, il en est un émissaire politique.

- L'élu **DOIT RESPECTER LA « DISCIPLINE DU PARTI »** lors du vote des lois.
- Le respect de la « discipline du parti » **sert de test pour valider la cooptation** du personnel politique par les partis.

L'ÉLU EST INDÉPENDANT DU « CORPS ÉLECTORAL » QUI :

- **NE FAIT QUE VALIDER À L'AVEUGLE** une cooptation préalable du personnel politique par les partis
- Ne contrôle pas les activités parlementaires effectives des élus.

LA SÉPARATION DES POUVOIRS

VB

SÉPARATION DES POUVOIRS

=

CONCENTRATION DES POUVOIRS DANS LES MAINS
DES PARTIS VAINQUEURS AUX ÉLECTIONS

OU

TRACTATIONS OCCULTES ENTRE LES PARTIS
PERMETTANT DE DÉGAGER UNE MAJORITÉ

=

RÉGIME PLOUTOCRATIQUE

VB

La **SÉPARATION DES POUVOIRS** telle qu'elle résulte de nos régimes politiques.

Une SIMPLE APPARENCE car,

- Les PARTIS POLITIQUES (vainqueurs aux élections législatives) CONCENTRENT TOUS LES POUVOIRS.
- Les partis sont des RELAIS POLITIQUES DES INTÉRÊTS FINANCIERS desquels ils dépendent.
- Le POUVOIR MONÉTAIRE ET FINANCIER RESTE DANS L'OMBRE,
- **ce qui lui assure une <u>irresponsabilité</u> de fait et de droit**.

ORGANISE UNE PLOUTOCRATIE ABSOLUE

LA SÉPARATION DES POUVOIRS CONTRE L'ÉQUILIBRE DES POUVOIRS
➡ ABSOLUTISME PLOUTOCRATIQUE

La SÉPARATION DES POUVOIRS
telle qu'interprétée par nos régimes politiques
(**fondés sur le parlementarisme représentatif britannique**)
est un obstacle rédhibitoire à l'équilibre des pouvoirs,
qui avait pourtant été au cœur de la théorie de Montesquieu.

Le POUVOIR MONÉTAIRE,
absent de l'actuelle séparation des pouvoirs,
est en réalité, de façon occulte, **OMNIPRÉSENT**
dans l'organisation de l'Etat
en raison des partis politiques.

VB

LA SÉPARATION DES POUVOIRS CONTRE L'ÉQUILIBRE DES POUVOIRS
➔ ABSOLUTISME PLOUTOCRATIQUE

Ce type de régime politique
- apparemment démocratique -
ORGANISE EN RÉALITÉ UNE PLOUTOCRATIE ABSOLUE
car il n'existe **aucun contrepouvoir institutionnel**
réel et effectif à la puissance occulte des détenteurs de la richesse.

BANQUE CENTRALE INDÉPENDANTE

=

POUVOIR DONNÉ AUX BANQUIERS

PARLEMENT = **INFLATION LÉGISLATIVE** = **INSÉCURITÉ JURIDIQUE**

+ PARLEMENTARISME
BANQUE CENTRALE
= L'ANTI-ÉTAT
VB

PARLEMENTARISME + BANQUE CENTRALE = L'ANTI-ETAT

- LE PARLEMENT A POUR MISSION UNIQUE DE « **faire des lois** » ➔ un organisme va toujours chercher à justifier son existence et à se développer en surinvestissant sa mission ➔ surabondance de lois garantie ➔

- L'INSÉCURITÉ JURIDIQUE est **fonctionnelle** = LE FONDEMENT DU PARLEMENTARISME génère mécaniquement de l'insécurité juridique.

- **OR**, FONDEMENT DE L'ETAT = ORGANISER LA SÉCURITÉ DE SES RESSORTISSANTS.

Le **PARLEMENTARISME ORGANISE UN ANTI-ETAT**
car il génère mécaniquement
une **situation contraire à l'objectif politique de sécurité et de justice** qui justifie - et est à l'origine de –
l'existence d'un État politique.

VB

L'AVÈNEMENT DU PARLEMENT → MODIFICATION DE LA MÉTHODOLOGIE DU «DROIT»

VB

EXISTENCE D'UN PARLEMENT = **GARANTIE D'UNE PROFUSION DE LOIS** = **INSÉCURITÉ JURIDIQUE**

INITIATIVE ET VOTE DES LOIS :

soumises à la volonté hégémonique des partis politiques

et donc des détenteurs de capitaux ➔

structuration idéologique du droit.

L'INSTITUTION DU PARLEMENT, **issu des institutions britanniques**

(conseil des barons de la MAGNA CARTA),

allié à la banque centrale « indépendante »

a été le **moyen de modifier la méthodologie juridique**

(faire du droit est devenu un but en soi, un objectif désincarné des réalités sociales sous-jacentes) AINSI QUE LES OBJECTIFS DU DROIT.

Initialement
MOYEN D'ORGANISATION
DE L'ORDRE PUBLIC ET DE LA PAIX SOCIALE,

le DROIT EST DEVENU « **arme de pouvoir** »
au profit des puissances d'argent.

VB

L'avènement du parlement ➡ modification de la méthodologie du « droit »

DROIT POSITIF

=

DEVENU
LE RELAI DES INTÉRÊTS PRIVÉS
DES BANQUIERS

↓

JUSTICE
CONFISQUÉE
PAR LA FINANCE

LES OUTILS IDÉOLOGIQUES
DE CONFISCATION DU DROIT
PAR LES DÉTENTEURS DE CAPITAUX

VB

DROITS INDIVIDUELS

=

DISPARITION de L’INTÉRÊT COLLECTIF

Les droits individuels,

- **ÉMIETTEMENT DES INTÉRÊTS** traversant la société.
- TOUS LES INTÉRÊTS **NE SONT PAS POLITIQUEMENT REPRÉSENTÉS** (en raison du parlementarisme).

A qui profite cet émiettement social ?

aux **TENANCIERS du POUVOIR ÉCONOMIQUE** → *in fine* AUX BANQUIERS, qui **maîtrisent l'affectation des ressources monétaires via le contrôle de la « banque centrale »**

Les droits individuels DIVISENT et ÉMIETTENT les SOCIÉTÉS HUMAINES

Les DEVOIRS RASSEMBLENT les SOCIÉTÉS HUMAINES

LES DROITS INDIVIDUELS COMME IDÉOLOGIE STRUCTURANTE DU PARLEMENTARISME D’ORIGINE BRITANNIQUE

VB

Les droits individuels,

OBSTACLE À L'ÉMERGENCE D'UN INTÉRÊT COLLECTIF SUPÉRIEUR ➔
ils favorisent la suprématie des intérêts bancaires
sur les intérêts politiques traversant la collectivité ➔

ÉTAT PRIVATISÉ = ANTI-ÉTAT

EVOLUTION HISTORIQUE DES **DROITS INDIVIDUELS** = IDÉOLOGIE INTERNATIONALE DES **« DROITS DE L'HOMME »**

CONCLUSION

La **NOTION D'ANTI-ÉTAT MONDIAL**
(gouvernement mondial du Nouvel Ordre Mondial) ➡
est préparée par l'idéologie des Droits de l'Homme

L'ÉVOLUTION DU CONCEPT DE DROIT A ÉTÉ ACTÉE PAR 3 PHÉNOMÈNES IDÉOLOGIQUES

VB

1

La **prééminence**
des DROITS INDIVIDUELS,
devenus « Droits de l’Homme »,
sur l’existence du collectif

2

La « THÉORIE PURE DU DROIT » d’Hans Kelsen

Désormais, **LE DROIT NE RESPECTE PLUS LES PRINCIPES DU VIVANT**, issus de la découverte du réel faite par les sciences dures.

Il est autonome et ne dépend que de la seule volonté humaine, SANS AUCUNE LIMITATION.

Les sciences humaines deviennent SUPÉRIEURES aux sciences dures dans la gestion des relations humaines.

L'évolution du concept de droit a été actée par 3 phénomènes idéologiques

3

L'organisation institutionnelle d'une **CONFUSION entre les sciences humaines et les sciences dures** ➡ **BUT** = **gommer les limites physiques à la volonté humaine afin de légiférer librement**

A. Les sciences dures ont pour objectif de DÉCOUVRIR LES MODES DE FONCTIONNEMENT DE NOTRE ENVIRONNEMENT => recherche de la vérité, découverte et expérimentation pour validation

B. Les sciences humaines ont pour objectif D'ORGANISER LES COLLECTIVITÉS HUMAINES => elles dépendent des rapports de forces qui traversent les Sociétés et de la volonté humaine

C. Ex. de confusionnisme : Début des années 70 : « les politiques économiques » se sont académiquement transformées en « sciences économiques » =>

LE DROIT AU SERVICE D'INTÉRÊTS PRIVÉS N'EST PLUS DU DROIT

VB

Le droit,
en tant qu'outil d'organisation de la paix sociale et de justice
(qui était sa vocation initiale), a DISPARU.

VB

Le droit est devenu
- sur le modèle du droit anglo-saxon
et en vertu de la méthodologie du parlementarisme britannique -
une **ARME DES PUISSANCES D'ARGENT pour imposer**,
de façon hégémonique et sans contrepouvoir institutionnel,
la **PRÉÉMINENCE DE LEURS INTÉRÊTS PRIVÉS**
SUR L'INTÉRÊT COLLECTIF SUPÉRIEUR (qui n'est plus acté politiquement).

LES RACINES A-POLITIQUES DE L’ANTI-ETAT

VB

BANQUE CENTRALE INDÉPENDANTE

•

PARLEMENTARISME

- **Prééminence des Droits individuels** – Droits de l'Homme
- **Avènement de la Théorie pure du droit** => disparition du droit naturel supérieur en tant que limite à la capacité de légiférer
- **Confusion institutionnelle** entre sciences humaines et sciences dures

•

SÉPARATION DES POUVOIRS

Les institutions européenne =
FORMALISATION INSTITUTIONNELLE
DES PLOUTOCRATIQUES ABSOLUES cachées
sous les oripeaux du parlementarisme.

LES RACINES A-POLITIQUES DE L'ANTI-ETAT

Derrière l'apparence démocratique de la séparation des pouvoirs,
SE CACHE LA RÉALITÉ POLITIQUE DE LA DISPARITION DE L'ÉTAT SOUVERAIN
au profit d'intérêts privés qui financent les partis politiques
et qui se sont emparés, sans aucun contrepouvoir
et de façon anonyme, du pouvoir réel → ploutocratie absolue.

LES RACINES A-POLITIQUES DE L'ANTI-ETAT

Les tenanciers du fait économique **SE SONT EMPARÉS DU POUVOIR POLITIQUE via l'avènement du parlementarisme représentatif** et des **banques centrales**.

Les institutions européennes NE FONT QU'ACTER
- par une évolution apparente -
la réalité préexistante de l'organisation ploutocratique de nos régimes politiques.

LES RACINES A-POLITIQUES DE L'ANTI-ETAT

Les hommes politiques de paille
– TRAITRES PAR CONSTRUCTION AUX INTÉRÊTS DE LEUR NATION
et structurellement au service du grand capital
(indépendamment de leur propres qualités personnelles) –
ont généré et initié la construction européenne
dont les institutions sont au service des multinationales
et des banquiers globalistes.

CONCLUSION

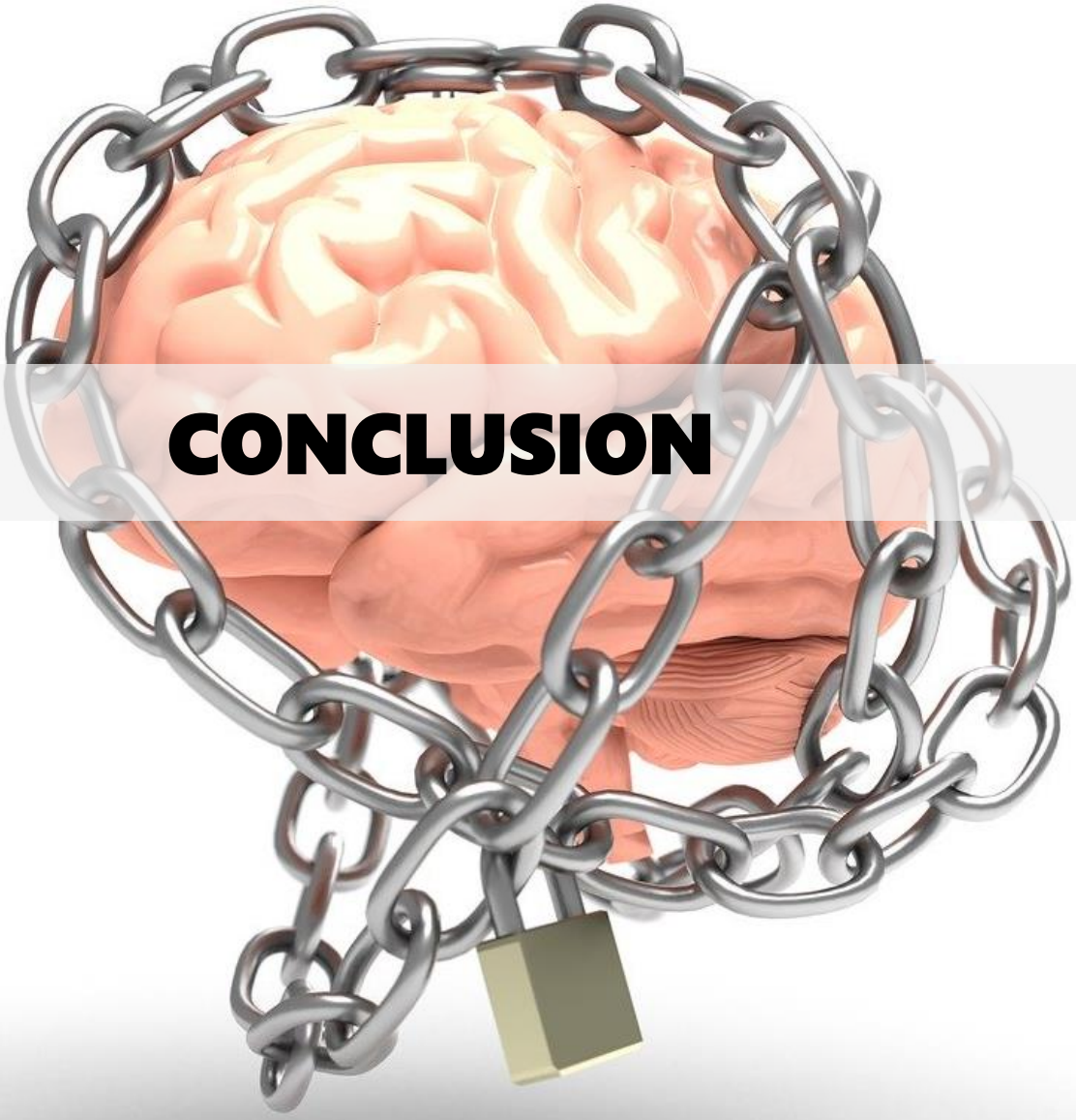

VB

Les intérêts qui traversent la société
NE SONT PAS POLITIQUEMENT REPRÉSENTÉS
par nos institutions
(ni les anciennes, ni les nouvelles).

Les institutions
SOUS LE JOUG DESQUELLES NOUS VIVONS
organisent un ANTI-ETAT =
disparition de la notion d'Etat politique
au profit de la captation du pouvoir
par les intérêts privés qui gèrent la monnaie.

Les populations sont PRISONNIÈRES DES INTÉRÊTS PRIVÉS DOMINANTS dument représentés par les «partis politiques» et véhiculées par L'ANONYMAT DES MULTINATIONALES ET DES STRUCTURES BANCAIRES.

Ces intérêts financiers supérieurs veulent devenir officiels et CRÉER UN GOUVERNEMENT MONDIAL appelé NOM / NWO.

PARTIE **2**

La **captation du principe monétaire**
par les banquiers changeurs du Moyen-Âge
– DEVENUS AUJOURD'HUI BANQUIERS GLOBALISTES –
est au cœur de l'inexistence
DÉMOCRATIQUE ET POLITIQUE.

PERVERSION DU CONCEPT MONÉTAIRE PAR LES BANQUIERS

VB

PERVERSION DU CONCEPT MONÉTAIRE PAR LES BANQUIERS

Initialement :
CONCEPT COMPTABLE CHARGÉ DE FACILITER LES ÉCHANGES en créant une échelle de valorisation de biens et services.

Devenue,
sous le joug des banquiers qui ont accaparé l'or : **UN BIEN MATÉRIEL CIRCULANT SUR UN MARCHÉ**
(monnaie transformée en **devise**) ➡
mise en avant du concept de « **réserve de valeur** ».

Ce qu'est et que doit redevenir la monnaie :
UNE INSTITUTION JURIDIQUE CHARGÉE DU SERVICE PUBLIC DE L'ÉTALONNAGE DE LA VALEUR DES BIENS ET SERVICES
la monnaie ne doit **en aucun cas** être considérée comme une « réserve de valeur »
qui en fait un bien circulant sur un marché.

HISTORIQUE DE L’ORDRE INSTITUTIONNEL MONÉTAIRE MONDIAL

VB

HISTORIQUE DE L'ORDRE INSTITUTIONNEL MONÉTAIRE MONDIAL

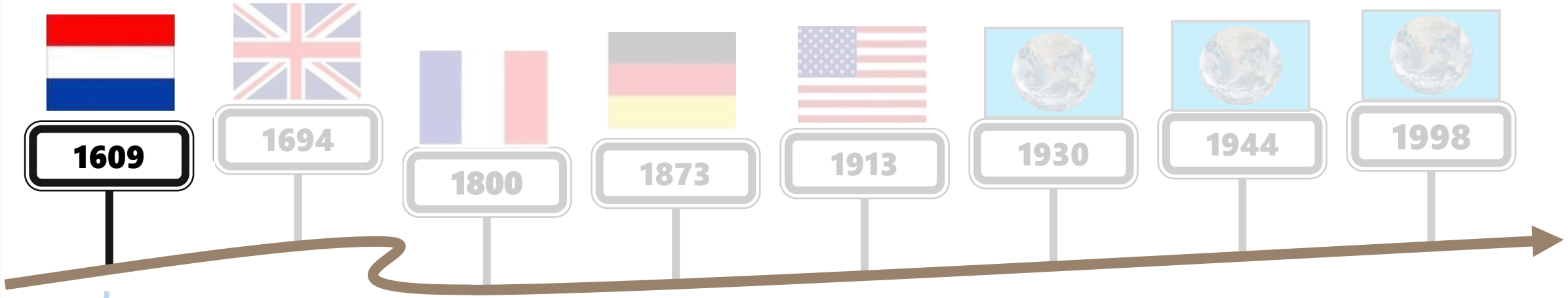

BANQUE D'AMSTERDAM - 1609

Créée avec l'accord et la garantie des Etats de Hollande.

HISTORIQUE DE L'ORDRE INSTITUTIONNEL MONÉTAIRE MONDIAL

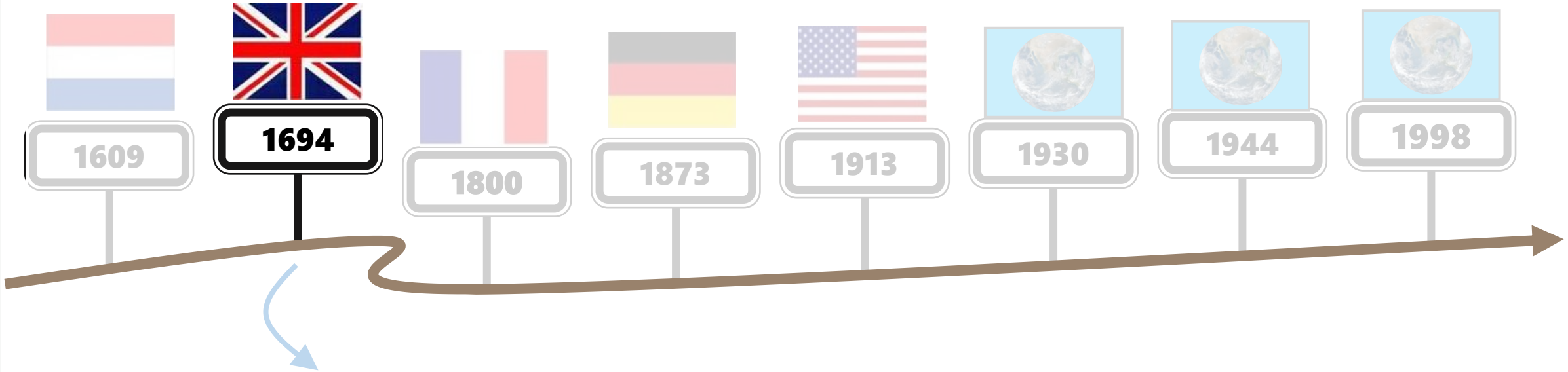

Banque d'Angleterre - 1694

Créée par le nouveau régime anglais - faisant suite à la Glorieuse Révolution - partiellement dirigé par une élite hollandaise : https://fr.wikipedia.org/wiki/Histoire_de_l%27Angleterre)

HISTORIQUE DE L'ORDRE INSTITUTIONNEL MONÉTAIRE MONDIAL

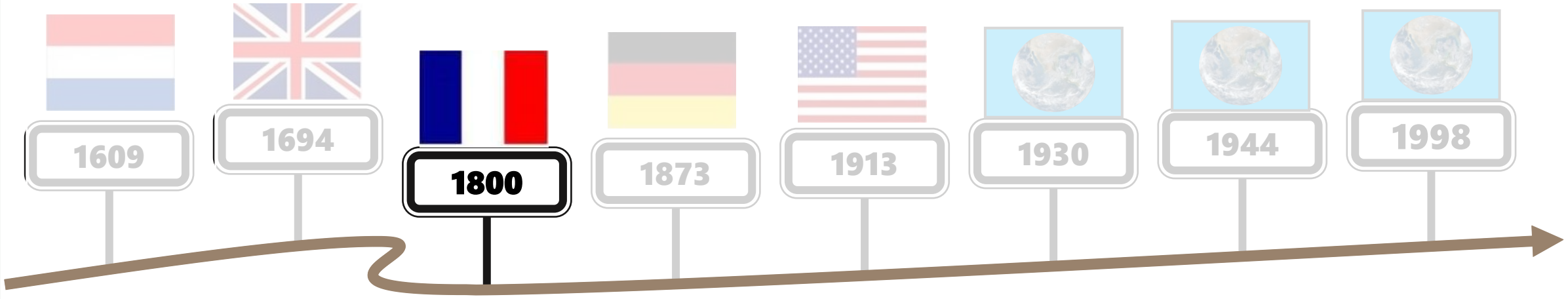

Banque de France - 1800
(Bonaparte)

HISTORIQUE DE L'ORDRE INSTITUTIONNEL MONÉTAIRE MONDIAL

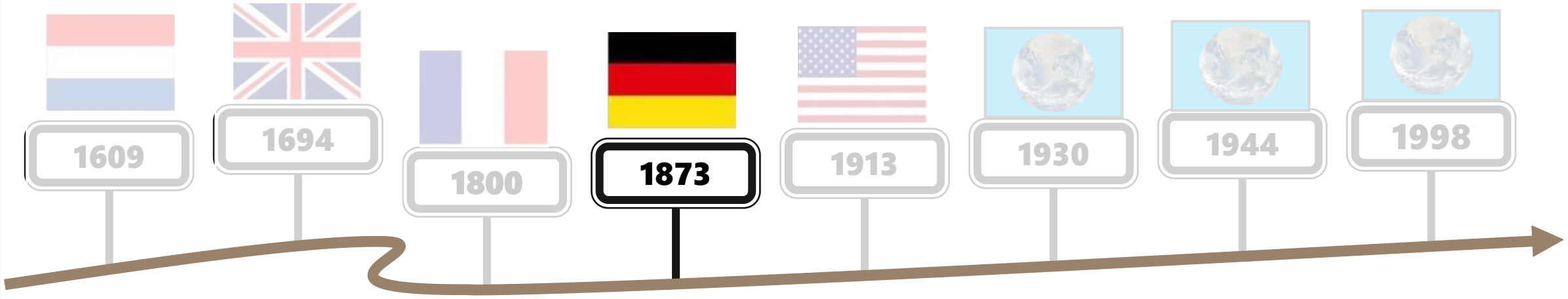

Reichsbank

Loi monétaire allemande du 9 juillet 1873.
Puis Reichsbank en 1875 (Bismark).

HISTORIQUE DE L'ORDRE INSTITUTIONNEL MONÉTAIRE MONDIAL

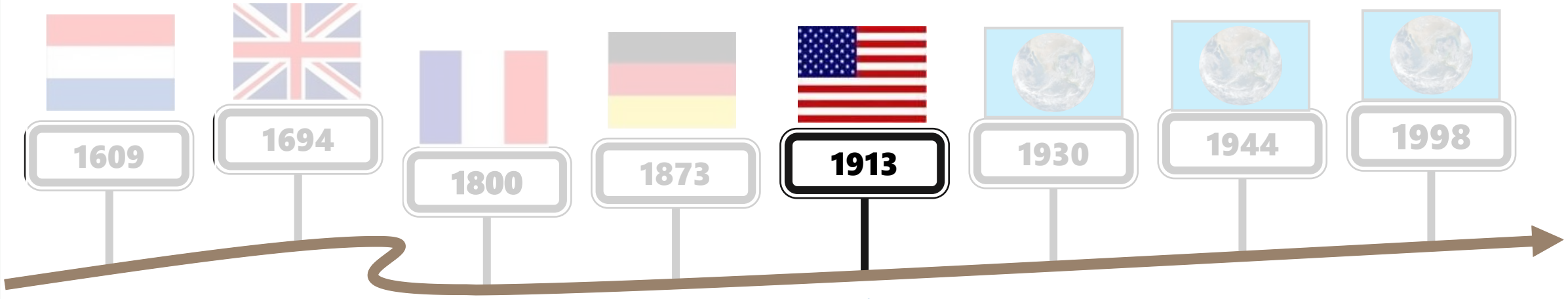

Fed - 1913

Complot de Jekyll Island en 1910 +Loi sous Woodrow Wilson conseillé par le colonel House.

HISTORIQUE DE L'ORDRE INSTITUTIONNEL MONÉTAIRE MONDIAL

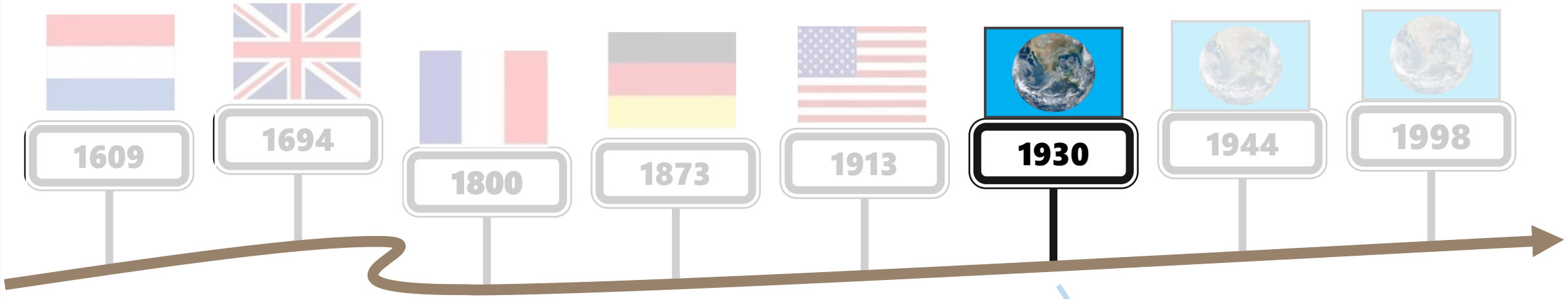

BRI/BIS - 1930

Plan Young – Dulles – Hjalmar Schacht – Banque d'Angleterre.

HISTORIQUE DE L'ORDRE INSTITUTIONNEL MONÉTAIRE MONDIAL

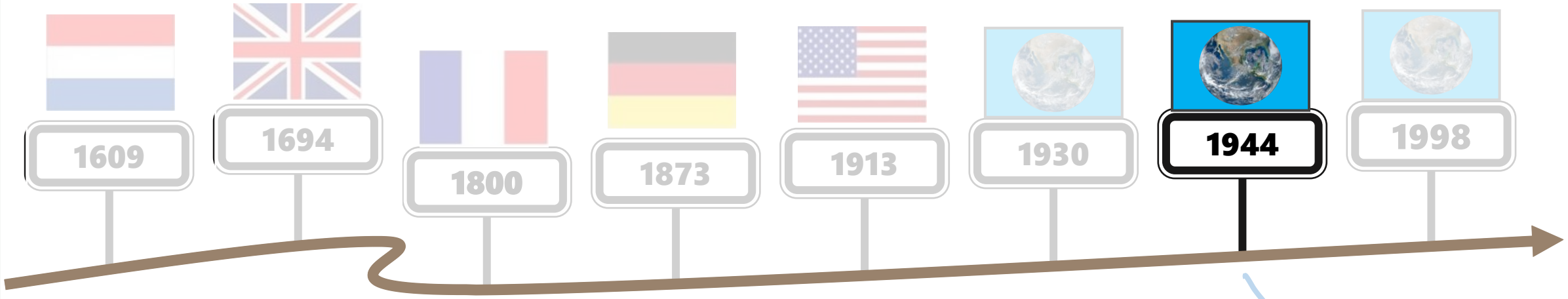

FMI + Banque mondiale - 1944

Accords de Bretton Woods

HISTORIQUE DE L'ORDRE INSTITUTIONNEL MONÉTAIRE MONDIAL

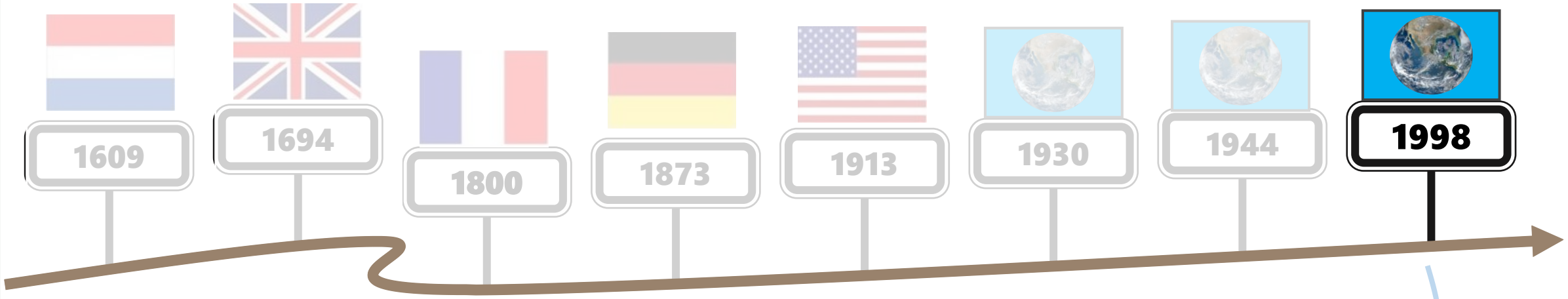

BCE - 1998

1er juin 1998 – établie sur le modèle fédéral de la Fed.
+ le MES (mécanisme européen de stabilité) en 2012

LES EXPÉRIENCES BANCAIRES D'INTERNATIONALISATION ET DE CENTRALISATION MONÉTAIRE

VB

Expériences bancaires d'internationalisation et de centralisation monétaire

Zone monétaire
STERLING-ÉTALON OR

du XIXème siècle à 1931
(fin étalonnage or de la livre)

https://www.persee.fr/doc/reco_0035-2764_1953_num_4_6_407011

Zone
LIVRE STERLING

1939 - 1972

Zone
FRANC CFA

1945 (De Gaulle)

2 zones (Afrique de l'ouest (8 Etats UEMOA) et Afrique centrale (6 Etats CEMAC)

Monnaies liées au Franc puis à l'Euro

Expériences bancaires d'internationalisation et de centralisation monétaire

Dollar USA

1944 : Bretton Woods
1971 : Fin étalonnage or
1973 : Etalonnage pétrole
2021 : Dollar redevient monnaie nationale ?...

DTS

(Instrument de compte puis panier de monnaies) **Créés par le FMI en 1969**

Dinar-Or de Khadafi (2009) : projet avorté initié par le FMI (projet DTS)

QUELQUES EXEMPLES EN GUISE DE REPÈRE POUR PRÉVOIR L'AVENIR

VB

QUELQUES EXEMPLES EN GUISE DE REPÈRE POUR PRÉVOIR L'AVENIR

L'ancien président du Bénin
– également **patron de la banque ouest africaine de développement** –
se prononce, à l'occasion du Covid-19,
en faveur de l'émission de DTS pour l'Afrique :

https://lanouvelletribune.info/2020/04/covid-19-boni-yayi-favorable-a-lemission-des-droits-de-tirage-speciaux-pour-lafrique/ ; https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/04/29/il-faut-une-emission-en-urgence-de-droits-de-tirages-speciaux-par-le-fmi-en-faveur-de-l-afrique_6038168_3212.html

VERS UNE UNION MONÉTAIRE EN ASIE DU SUD-EST ?

https://agenceurope.eu/fr/bulletin/article/8250/12 ;
UNITÉ MONÉTAIRE ASIATIQUE (UMA), est **une initiative japonaise pour unifier les monnaies d'Asie** sur le modèle de l'Ecu, qui a précédé l'Euro ; **composé de 13 monnaies de l'Est asiatique** (dont la Chine, la Corée du Sud, la Thaïlande, le Vietnam, le Laos, Singapour…) :
https://fr.wikipedia.org/wiki/Unité_monétaire_asiatique

Les jeux ne sont pas encore fait
en raison, notamment,
du conflit ouvert
ENTRE LES USA ET LA CHINE.

VB

CONCLUSION

LA MAIN QUI DONNE EST AU DESSUS DE LA MAIN QUI REÇOIT

VB

PARTIE **3**

L'AVENIR POLITIQUE DES PEUPLES
- **et leur liberté** -
repose entièrement sur leur capacité
À REPRENDRE EN MAIN LE DOUBLE PHÉNOMÈNE
politique et monétaire

VB

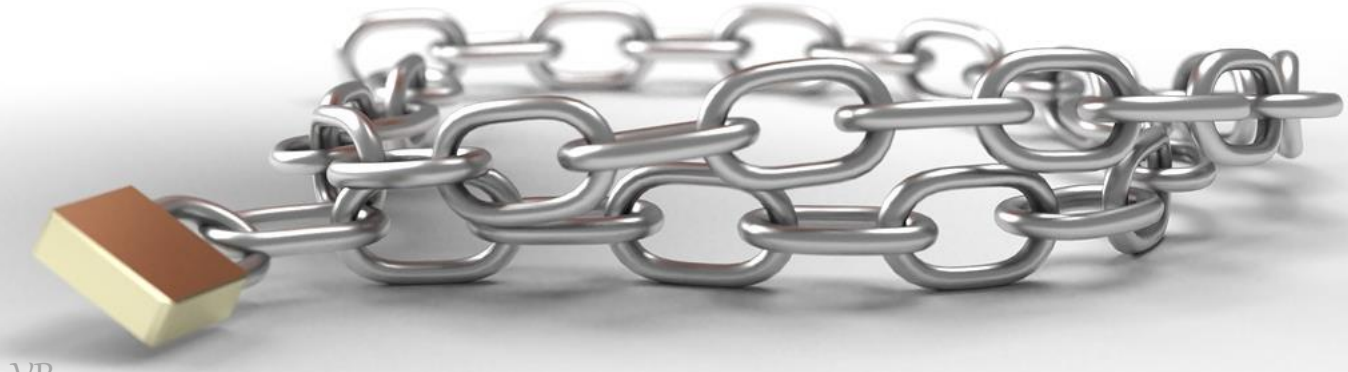

VB

LES CONDITIONS DU RENOUVEAU POLITIQUE

VB

FIN du PARLEMENTARISME = RÉORGANISATION DE L'ETAT autour des « groupements d'intérêts » ou « collectifs d'intérêts » **qui permettent la représentation politique des différents intérêts traversant la collectivité.**

FIN BANQUE CENTRALE INDÉPENDANTE :
l’Etat, tel que nouvellement compris,
est seul en charge de la gestion monétaire.

RETOUR À LA CONCEPTION MONÉTAIRE INITIALE :

- Une **INSTITUTION** PUBLIQUE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DES ÉCHANGES ➡
- Un PRINCIPE **D'ÉTALONNAGE DE LA VALEUR DES BIENS ET SERVICES** (la monnaie n'est pas une « réserve de valeur » !)
- **Une INSTITUTION JURIDIQUE ET NON UN BIEN** disposant d'une valeur propre et dans le commerce. ➡ **Fin des « devises ». Vive la vraie monnaie** (processus politique)

LES ÉVOLUTIONS QUI SERONT NÉCESSAIRES

VB

RÉFORME DU DROIT

RETOUR AU DROIT COMMUN CIVIL :
Disparition des droits d'exception que sont, notamment,
le **droit commercial** et le **droit social**
mais aussi, dans une moindre mesure,
le **droit rural**.

RÉFORME DU DROIT

RÉFORME DU DROIT DE L'ENTREPRISE :
une NOUVELLE et UNIQUE forme pour toute activité :
la « **personnalité professionnelle** »
au lieu et place des nombreuses
« **personnalité morale** »

RÉFORME DU DROIT

DISTINCTION À FAIRE ENTRE
L'ÉDICTION DE NORMES liées aux différentes professions
- organisées en groupement d'intérêts
(charte de fonctionnement des « groupements d'intérêts ») -,
qui sont de la « règlementation », **ET « LE DROIT** » proprement dit
qui gère et organise la vie en commun
et qui répond au principe de « justice »

RÉORGANISATION DU CORPS SOCIAL

VB

La notion de « **GROUPEMENT D'INTÉRÊT** »
ou « **collectif d'intérêt** »
autour de **3 grandes catégories de groupements :**

VB

GROUPEMENT D'INTÉRÊT

Groupements
à vocation **COMMERCIAL**

1

objectif :
FAIRE DES BÉNÉFICES

Groupements
à vocation **SOCIAL**
(créent du lien ou du bien-être social)

2

objectif :
AMÉLIORER LA VIE DE CHACUN ET LA VIE EN COMMUN
(éducation, santé, sport, culture…)

Groupements
à vocation **SPIRITUELLE**

3

objectif :
SUIVRE UNE LIGNE DE CONDUITE MORALE

GROUPEMENT D'INTÉRÊT

Ces groupements sont des **RELAIS POLITIQUE**
des **différents intérêts catégoriels**
qui traversent une Société politique
(collectivité politiquement organisée).

Ces groupements agissent comme des
CONTREPOUVOIRS POLITIQUES
les uns sur les autres.

GROUPEMENT D'INTÉRÊT

Ces groupements d'intérêts **n'ont pas pour vocation**
de PRENDRE LE POUVOIR SUR LES HOMMES OU LES INSTITUTIONS.

=

Dissolution du groupement
qui ne respecterait pas cet impératif de conduite

GROUPEMENT D'INTÉRÊT

Gestion autonome de son activité

•

Organisation centrale :
un niveau local, un niveau régional et un niveau national

•

Chargé de la **gestion normative** de son activité

GROUPEMENT D'INTÉRÊT

CHARGÉ D'ORGANISER UN SYSTÈME JURIDICTIONNEL INTERNE
afin de gérer et résoudre les conflits liés à l'exercice de l'activité ➔ les décisions de ces tribunaux sont susceptible d'appel devant les tribunaux d'Etat délégué au niveau des Régions, eux-mêmes soumis à un troisième degré de juridiction étatique relevant du gouvernement.

LE GOUVERNEMENT

VB

Le GOUVERNEMENT

Issu des 3 grands corps de « **groupements d'intérêts** »

PROPOSITION D'ÉQUIPE DE GOUVERNEMENT

pour chacune des 3 grandes catégories.

Sa mission :

ORGANISER ET GÉRER LA VIE EN COMMUN SUR LE TERRITOIRE DE L'ETAT

SES PRÉROGATIVES RÉGALIENNES :

- **CONTRÔLE DE L'ÉMISSION ET DE LA CIRCULATION MONÉTAIRE**
- **GESTION DES FORCES DE L'ORDRE CIVILES ET MILITAIRES**
- **« FAIRE LE DROIT »** : **réorganisation d'un droit commun civil et révision du droit pénal**
- **« DIRE LE DROIT »** ➡ Délégation territoriale (au niveau des Régions) pour le deux premiers degrés de juridiction mais avec l'existence d'une « justice retenue » en dernier recours **=** décision prise en droit (cassation) ou en équité ➡ possibilité de juger « en équité » avec l'interdiction de collecter – d'une quelconque manière que ce soit – les décisions rendues en équité (afin d'éviter les deux justices // qui existent en Grande Bretagne).

LA VIE ET LA LIBERTÉ

SI la collectivité
est capable
de s’organiser

sinon

La domination
des banquiers et
L’ESCLAVAGISME.

VB

MERCI

VB